

Inscription en **Première Série Professionnelle** (ASSP, Animation-enfance et personnes âgées, Métier de la relation client)

Candidature

La **fiche de candidature** « palier seconde » (disponible courant avril) devra être retirée dans l'établissement d'origine et sera renseignée par la famille.

La procédure d'affectation est informatisée.

C'est l'**établissement d'origine qui saisira** dans un logiciel d'affectation **les vœux formulés par la famille du 09 mai au 12 juin 2023.**

Mode de sélection

L'établissement d'origine saisit dans l'application informatisée (Affelnet) les moyennes des notes des deux trimestres de la seconde :

- Français, Histoire-Géo
- Maths, Sciences (SVT, Physique Chimie)
- LV1
- Enseignement professionnel (si l'élève est déjà inscrit en série professionnelle)

Les rares places disponibles au lycée Bréquigny, sont attribuées aux élèves ayant obtenu les meilleurs barèmes. Attention, il y a en fait très peu de place disponible, car les élèves inscrits en Seconde série Professionnelle passent la plupart du temps en Première série Professionnelle. Des places ne peuvent se libérer qu'en cas de réorientation d'un élève, d'un déménagement...

Notifications aux familles

Les notifications d'affectation post Affelnet seront adressées aux familles, à partir du 27 juin 2023

Inscription au lycée Bréquigny

L'inscription définitive aura lieu début juillet. Les modalités d'inscription vous seront précisées sur le site du lycée Bréquigny, <http://www.lycee-brequigny.fr/> à la **rubrique « Inscription »** et sur le site de l'académie de Rennes : <https://www.ac-rennes.fr/1-affectation-en-lycee-public-d-ille-et-vilaine-122151>.